



**IME-SESSAD Pays de Colmar**  
**140 rue de Logelbach**  
**68000 COLMAR**  
**Pôle Handicap et Insertion**

## 1. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1 Vie de l'établissement

Pour mémoire, le SESSAD a été créé en 1998 pour 30 places, étendu de 10 places supplémentaires pour TSA précoces en 2017. En 2023, le SESSAD a proposé un accompagnement pluridisciplinaire à 75 enfants âgés de 0 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés et des TSA sans déficience intellectuelle, ainsi qu'à leurs parents, proches...

L'Unité d'Enseignement MAternelle a ouvert en 2020 pour 7 enfants TSA dans l'école maternelle Brant à Colmar. Les objectifs sont entre autres, de proposer une scolarité adaptée, de permettre un accompagnement global, précoce et intensif et de viser une poursuite de la scolarité en milieu ordinaire à l'issue de l'UEMA.

Le Dispositif d'Auto Régulation (DAR) a ouvert lui en 2021 pour un 10 enfants TSA à l'école élémentaire Brant. L'objectif prioritaire est de permettre à l'enfant de développer des compétences cognitives, émotionnelles et sociales afin de poursuivre un parcours scolaire en milieu ordinaire.

Afin de faciliter l'inclusion des jeunes enfants, de 0 à 6 ans en crèche, halte-garderie ou jardin d'enfants, le SESSAD propose l'intervention d'un professionnel spécialisé. Ce soutien est mis en place en complément de l'accompagnement effectué par des services tels que le CAMSP, la PIJ, avec lesquels nous travaillons étroitement.

Près de 23 professionnels (19 ETP) incarnent notre ambition d'accompagner le plus finement possible, les demandes du jeune et de sa famille, en lien avec l'ensemble des acteurs mobilisés autour de l'accompagnement.

Chaque jeune accompagné dispose d'un référent éducatif qui coordonne et assure le suivi du Projet Personnalisé d'Accompagnement. C'est LE personnel ressource, identifié par l'ensemble des acteurs et surtout le jeune et sa famille.

En 2023, le rapprochement entre les équipes de tous les sites de l'IME-SESSAD PAYS DE COLMAR s'est poursuivi, notamment lors des journées pédagogiques, de formations en commun, ainsi que les réunions générales notamment. Ces rencontres permettent aux professionnels de mieux se connaître, d'apprendre à travailler ensemble et d'échanger leurs pratiques, dans une idée de décloisonnement des accompagnements.

Les activités de groupe : groupe d'habiletés sociales, atelier éducation à l'alimentation, atelier émotions, atelier psychomotricité global se sont poursuivies et renforcées par de nouvelles propositions. La participation des enfants est proposée en fonction des objectifs du Projet Personnalisé d'Accompagnement et de Scolarisation qui est la pierre angulaire de l'action du SESSAD.

Le groupe fratrie qui existe depuis maintenant quelques années a connu quelques changements avec l'intégration des frères et sœurs des enfants des dispositifs UEMA et DAR. Pour rappel l'objectif de ce groupe est favoriser l'acquisition de connaissances, de contribuer à l'expression des sentiments et émotions, d'améliorer le bien-être des frères et sœurs, et ainsi de faciliter la parole et, la compréhension.

**A l'UEMA** l'admission de nouveaux enfants a amené l'équipe à animer les ateliers « Au-delà du TSA » pour les parents. Cette année les enfants n'ont pas été admis par cohorte mais par âges différenciés afin de faciliter les inclusions dans les classes de l'école. 2 à 3 fois dans l'année ont lieu des COPILS de travail et de réflexion en présence de l'ARS, de l'Education Nationale et du Médico-Social, ces temps sont précieux pour ajuster les accompagnements, pour penser à des actions de formation de professionnels, pour anticiper les admissions d'enfants au sein du dispositif et pour faire vivre l'essentielle et précieuse dynamique co-construite entre l'éducation nationale ; l'Ecole et l'ARSEA à travers les professionnels du dispositif. Les équipes bénéficient aussi de temps de supervision tout au long de l'année, conformément au cahier des charges.

**Au DAR**, cette année les supervisions ont changé de format en proposant de la supervision aux équipes et aux enseignants de l'école ainsi que des journées de formations thématiques en lien avec l'autorégulation. Il nous est apparu, mutuellement, essentiel que la supervision associe les professionnels de l'école et les professionnels du médico-social qui œuvre à une mission commune, le projet de l'enfant, scolaire et dans sa globalité. Un projet de guidance parentale devrait voir le jour sous le même format que le programme au-delà du TSA à l'UEMA, en adaptant les ateliers aux besoins des familles.

Le SESSAD intervient aussi, par sa fonction ressource auprès de différents acteurs de la petite enfance afin de sensibiliser les professionnels à l'accompagnements des enfants porteurs de handicap. En 2023 plusieurs actions ont eu lieu auprès des ATSEM de la ville de Colmar, ainsi qu'auprès d'enseignants directement dans les écoles (présentation du TSA, emménagement des espaces.), mais aussi dans les périscolaires et les centres de loisirs.

### **3.2 Action de l'établissement dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours des usagers**

L'ensemble des professionnels (personnels éducatifs et thérapeutes) est engagé dans la mise en œuvre du Projet Personnalisé du Jeune et la réponse à ses besoins ainsi qu'à ceux de sa famille.

L'assistante de service social assure l'accompagnement tout au long du suivi engagé au SESSAD afin de préparer les transitions, le maintien et l'accès aux droits ... mais aussi les transitions vers d'autres formes d'accompagnement : entrée en IME, suivi par la plateforme, relais vers d'autres ESMS ...

Afin d'assurer la fluidité de l'accompagnement, nous déployons, au besoin des passerelles, notamment pour les enfants qui seront orientés en IME : visites de l'établissement, période découverte ... en fonction des besoins de chaque enfant.

A la sortie du SESSAD, le service de suite est assuré pendant 3 ans et permet d'assurer une continuité aux enfants et à leurs familles, et d'éviter ainsi toutes formes de rupture. Nous restons disponibles pour étayer les démarches, sécuriser le parcours, apporter des réponses.

### **3.3 Action de l'établissement sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé**

La prise de poste d'une infirmière permet de développer des actions dans le domaine de l'accès aux soins, et d'assurer une veille en lien avec le médecin psychiatre. Des ateliers promotion de la santé ont été mis en place et seront poursuivis en 2024.

Au niveau de l'insertion scolaire, les professionnels sont en lien permanents avec les acteurs de l'éducation nationale. Dans l'année des réunions ont lieu régulièrement entre les professionnelles du Médico-Social et les enseignants afin d'échanger sur les élèves, de réajuster les objectifs, mais aussi d'élaborer sur des thématiques communes. Ce travail vise la réussite du projet de chaque enfant.

## **2. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION**

### **Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises**

#### **4.1 Pilotage et de la démarche**

L'IME SESSAD Pays de Colmar s'est doté d'un service qualité-parcours piloté par un responsable d'accompagnement qualité (RAQ) qui anime la démarche en liens étroits avec le Directeur. Les professionnels peuvent interpeler leur encadrement, directement ou dans le cadre de l'utilisation d'un logiciel métier (voir ci après), qui permet l'étude pluridisciplinaire des événements indésirables. Notre démarche vise l'amélioration continue de la réponse et de l'accompagnement. Il s'agit doublement d'étayer les professionnels et d'apprendre des difficultés rencontrées.

En 2023, de nombreux protocoles ont été mis à jour, dont beaucoup ont associé des professionnels « ressources » sur les sujets identifiés. Qu'il s'agisse de la démarche du Projet Personnalisé d'Accompagnement, à la gestion de l'accueil physique et téléphonique ou encore le circuit du médicament, ces protocoles sont des repères pour les professionnels. Cela sécurise notre action, et les professionnels au quotidien.

Enfin, conformément aux recommandations de bonnes pratiques de l'HAS, nous portons une attention marquée au parcours des jeunes et à la prévention des risques de rupture de parcours. Il nous est apparu, dès lors, pertinent d'associer le suivi des parcours au service qualité. Le RAQ supervise les assistants sociaux, chargée d'insertion de tous les sites, ce qui permet une dynamique décloisonnée et centrée sur les besoins. Au regard de l'évolution des besoins des jeunes, nous recruterons début 2024, un référent de parcours « situation complexe » qui assurera une coordination appuyée pour des situations identifiées.

Enfin, notre service et plus largement notre établissement est en lien réguliers et constants avec le service qualité de la direction générale qui est un appui dans le pilotage de notre démarche. Nous participons à des temps de travail inter services, qui œuvrent à la réflexion collective et à inscrire notre exigence de qualité dans notre pratique quotidienne. (en 2023, nous avons participé par exemple aux travaux sur l'élaboration d'une charte associative bientraitance)

## 4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

Au niveau du SESSAD, UEMA et DAR l'outil MS Qualité a été déployé et est utilisé par l'ensemble des salariés. Les FEI sont traitées par la cadre intermédiaire en lien avec le RAQ et une copie est faite systématiquement aux équipes.

Le dossier unique de l'usager sera déployé sur le SESSAD en 2024, nous aurons l'occasion de revenir vers les familles.

## 4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

L'équipe du SESSAD bénéficie d'un groupe d'analyse de la pratique qui permet de prendre de la distance sur les situations accompagnées et d'élaborer collectivement. Parallèlement à ces GAP, des réunions d'équipe ont lieu tous les lundis en présence du médecin psychiatre et permettent d'aborder les situations des enfants et d'avancer dans l'accompagnement. Animée par la cadre intermédiaire du service, ces temps de réunion sont des temps partagés complémentaires à l'appui quotidien de l'encadrement aux professionnels.

La qualité de l'accompagnement inscrite dans une pratique résolument bienveillance demeure la préoccupation du service et de chacun des professionnels engagés. La réflexion portée sur l'ensemble des sites de l'IME-SESSAD autour de la question de la bienveillance, sur laquelle l'association a publié une charte, a conduit à la création d'une cellule bienveillance et promotion des recommandations de bonnes pratiques. Cette cellule portée par le Directeur représenté par le Responsable Accompagnement Qualité, regroupe une psychologue, une assistante sociale, une infirmière, un professionnel éducatif et un cadre intermédiaire. L'objectif est de dynamiser les accompagnements en proposant des pistes aux professionnels face à des situations complexes, mais aussi en diffusant des RBPP toujours utiles aux professionnels.